



L'attention aux cas particuliers

Toutes les structures municipales sont adaptées à l'accueil de bébé présentant une allergie alimentaire, une maladie chronique (asthme, convulsions, diabète...) ou tout problème de santé nécessitant un traitement et une attention particulière.

Cependant, afin de réserver à bébé une prise en charge appropriée, les modalités de son accueil sont étudiées au cas par cas, en fonction de son handicap et des capacités réelles de chaque établissement envisagé.

Pour ce faire, bébé bénéficie de la mise en place d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** demandé par les parents ou proposé par les équipes au regard de la pathologie.

Le PAI est élaboré avec le médecin de l'enfant, le pédiatre de la crèche, la directrice de l'établissement et son équipe ainsi que la Direction Petite Enfance. Il précise les besoins thérapeutiques (traitement, régimes alimentaires, etc...) et les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Il est signé par toutes les parties et ne sera validé que si l'établissement dispose des moyens matériels et humains indispensables pour apporter en toute sécurité, les soins particuliers exigés par l'état de santé de l'enfant.

Un projet d'établissement, fruit d'un travail d'équipe

Le projet d'établissement est l'aboutissement formalisé de la réflexion concertée de l'équipe pluridisciplinaire de la structure. Il a pour but de présenter aux familles (et aux institutions partenaires) les grands axes éducatifs, les modalités de travail et de réflexion, que cette même équipe met en œuvre pour proposer aux enfants un accueil de qualité.

Il comprend notamment le projet pédagogique qui représente la partie opérationnelle du projet éducatif. Il décline les actions mises en place pour atteindre les objectifs éducatifs.

Un accueil en douceur : l'adaptation

L'adaptation est une période importante, qui permet de construire une relation de confiance entre les parents, l'enfant et le professionnel afin d'assurer au mieux le bien-être de l'enfant en collectivité.

Durant ce temps privilégié, les parents et bébé sont invités à passer quelques heures dans la structure. L'enfant va ainsi se familiariser et se sentir en sécurité dans son nouveau lieu d'accueil, il va progressivement se repérer dans son nouvel espace et rencontrer les autres enfants.

Une adaptation réussie permet à l'enfant de profiter pleinement de la vie en collectivité. Elle est fixée à une semaine et elle est gratuite.

La vie à la crèche

➤ Les repas

Au quotidien, les changements dans l'alimentation de l'enfant sont discutés avec les parents. Le repas est un moment convivial de détente, de bien-être. Pour les plus petits, le respect du rythme est de rigueur. Pour les plus grands, des coins repas sont aménagés. Les enfants mangent par petits groupes à des heures régulières (1 ou 2 services). Le repas à table est une période d'apprentissage. Il implique des règles de vie et d'hygiène (lavage des mains). Il impose la notion de patience (attendre son tour). L'enfant apprend à manger à la cuillère puis à la fourchette. Il découvre les goûts, les couleurs, les textures afin de lui donner envie sans jamais le forcer.

➤ [En savoir plus sur les repas](#) [2]

➤ Le sommeil

L'aménagement de l'espace permet à chaque enfant de respecter son rythme de sommeil. Pour les plus petits, bébé a son lit personnalisé, au même

endroit sans oublier la "sucette et/ou le doudou" (objet transitionnel) indispensables pour certains. Pour les plus grands, des temps de sieste sont prévus pendant lesquels chacun a sa couchette mais l'enfant peut s'allonger s'il le désire à tout moment de la journée dans les espaces prévus à cet effet.

➤ Les activités d'éveil

Jusqu'à 2 ans - 2 ans et demi, les petits jouent côte à côte, ils ne s'amuse pas vraiment ensemble. Ils se divertissent avec les mêmes jouets, mais parallèlement ou alternativement. À partir de 2 ans environ, ils parviennent à se réunir autour d'un même jeu. C'est à ce moment-là que la présence de copains du même âge est très importante. À la crèche ou dans toute autre structure de petite enfance, on ne se contente pas de garder les enfants : toutes les activités proposées poursuivent un objectif pédagogique adapté à chaque stade de leur développement. Ainsi les jeux "premier âge" faits de boîtes à musique, de mobiles et de livres en tissu stimulent les sens des bébés.

Les petits qui font leurs premiers pas s'entraînent avec des ballons, animaux à roulettes, parcours d'obstacles, jeux de bascule. Les plus grands exercent leur agilité en jouant avec des puzzles, jeux de construction, pâtes à modeler, crayons, peinture, parcours de motricité...

Cette multitude de jeux aide l'enfant à progresser. La présence des autres petits le stimule aussi, tout en apprenant à tous les premières règles de la vie en collectivité. L'équipe doit tendre à ce que chaque groupe soit capable de s'autogérer dans un projet commun.

L'adulte propose un atelier auquel l'enfant choisit de participer ou pas.

Quelques activités d'éveil

Le jeu a une fonction d'apprentissage.

- **Les jeux libres** : seul ou à plusieurs, ils entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation, ex : les jeux d'identification à l'adulte (jouer à la poupée, à la dinette).
- **Les jeux dirigés** : ils nécessitent l'intervention de l'adulte. Certaines règles sont à respecter (attendre son tour, respecter la consigne du jeu, ranger le jeu).
- Les activités manuelles développent la mémoire (puzzles, dominos, jeux de construction, peinture, collage, gommettes).
- Les manipulations sensorielles (le toucher, les odeurs, le goût).
- Les manipulations (modelage, pâte à sel, pâte à modeler). Les jeux d'eau. Les jeux extérieurs.

- **La motricité** : plusieurs propositions : la piscine à balle, l'apprentissage de l'équilibre (parcours d'obstacles), suivre un chemin (cerceaux et rondes), élaboration d'itinéraire, concrétisation des notions "dehors, dedans".

- **La lecture** : les enfants de moins de 3 ans ont une grande appétence pour le livre, à condition qu'ils soient accompagnés de l'adulte. Le contact avec le livre est un temps de plaisir partagé entre l'adulte et bébé qui peut être long ou court mais jamais forcé, ni imposé. Le livre développe l'imaginaire, les sensations, l'apprentissage du langage et une sensibilisation à la lecture.

- **L'éveil musical** : les phénomènes sonores constituent un mode de communication, d'échanges fondamentaux qui prédisposent au langage. L'activité musicale s'inscrit dans une relation privilégiée entre l'adulte et bébé et crée ainsi un espace de communication. La musique permet à l'enfant la découverte de son corps à travers celle des sons et des rythmes. Elle fait appel à la créativité et à l'imaginaire (manipulation des percussions : éducation de l'ouïe, reconnaissance des bruits familiers, apprentissage de l'écoute et du chant).

La Ville développe et encourage des animations ponctuelles et permanentes initiées par les établissements autour de différents thèmes : contes, la ferme à la crèche, etc.

Contacts -

DIRECTION PETITE ENFANCE

Contact
Bâtiment F
350 Avenue de la Victoire
83000 TOULON
Tél : 0494363407
enfance@mairie-toulon.fr
[3]

➤ TOUT L'ANNUAIRE [4]

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2017-01-20-lp-0165.jpg>

[2] <https://toulon.fr/node/14807>

[3] <mailto:enfance@mairie-toulon.fr>

[4] <https://toulon.fr/annuaires>